

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2020

Etaient présents : Mmes CHALLINE. KOCKEISEN. FRANÇAIS. MAGI. MARCHETTI. ZANNETTI-AGOSTI. MACHADO. DAURELLE.

MM. SANTORO. BASTIEN. GILLANT. FELIKSAK. LAUNAY. GREINER.

Excusés : M. JACQUES (procuration à M. SANTORO). Mme PIECHOCKI (procuration à Mme KOCKEISEN). M. DURANTE (procuration à Mme FRANÇAIS). Mme SANDU (procuration à M. GILLANT).

Absent : M. VIDILI.

-o-

Le compte rendu de la séance du 11 juin 2020 n'appelle aucune observation, des élus présents.

Mme Aline KOCKEISEN est élue secrétaire de séance.

-o-

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que le Compte de Gestion constitue une réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2019, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Robert SANTORO, 1er Adjoint au Maire, vote le Compte Administratif 2019 de la Commune de Moutiers, arrêté aux chiffres suivants :

- Dépenses de fonctionnement :	1 021 738,77 €
- Recettes de fonctionnement :	1 209 964,96 €
- Excédent de fonctionnement :	188 226,19 €
- Dépenses d'investissement :	1 551 039,46 €
- Recettes d'investissement :	2 037 433,65 €
- Excédent d'investissement :	486 394,19 €
- Excédent global de clôture :	674 620,38 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité. Mme Marie-Ange CHALLINE n'a pas pris part au vote.

-o-

Constatant que le Compte Administratif 2019 présente un excédent d'exploitation de **188 226,19 €**, Madame la Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

- Excédent d'exploitation reporté :	20 000,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé :	168 226,19 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Le Conseil Municipal vote ensuite le taux des taxes communales pour l'année 2020 :

	Base d'imposition	Taux	Produit	Total
Taxe d'habitation	/	/	229 116 €	229 116 €
Foncier bâti	1 174 000	16,49 %	193 593 €	198 820 €
Foncier non bâti	17 700	29,53 %	5 227 €	

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Le Conseil Municipal examine le Budget Primitif de l'exercice 2020.

- Dépenses de fonctionnement :	1 084 506,00 €
- Recettes de fonctionnement :	1 084 506,00 €
- Dépenses d'investissement :	1 485 219,38 €
- Recettes d'investissement :	1 485 219,38 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que la Commission « Aménagement et Sécurité » organise une réunion de quartier, le samedi 27 juin 2020, à 10h, au parc attenant à la Rue de la République, afin de discuter des problématiques de circulation évoquées dans cette rue.

La séance est levée à 20h36.

La Maire,
Marie-Ange CHALLINE.